

**Commission départementale des courses hors-stade de l'Aveyron  
CDCHS 12 - 1 bis rue St Martin 12000 RODEZ**

Tél : 05 65 67 47 12 - Mél : [contact@cdchs12.org](mailto:contact@cdchs12.org) – Web : [www.cdchs12.org](http://www.cdchs12.org)

Rodez le 30 octobre 2008

**Lettre d'information CDCHS Aveyron n°1 – 2009**

Bonjour à toutes et à tous,

Après la réunion annuelle du 12 septembre 2008 à Druelle, voici les dernières nouvelles de la Commission départementale des courses hors-stade de l'Aveyron (CDCHS 12).

**1 – Composition du bureau**

La **composition du bureau** est désormais la suivante :

- président : **Michel MAZARS** 1 bis rue St Martin 12000 Rodez  
Tél : 05 65 67 47 12 – Mél : [michel.mazars@cdchs12.org](mailto:michel.mazars@cdchs12.org)
- vice-présidents : **Marc MEMBRADO** Mél : [tripoutrail@chez.com](mailto:tripoutrail@chez.com)  
**Nicolas CANTAGREL** Mél. : [cantagrelnicolas@yahoo.fr](mailto:cantagrelnicolas@yahoo.fr)
- secrétaire : **Anne-Marie CALMELS** Mél : [amcalmels@hotmail.fr](mailto:amcalmels@hotmail.fr)
- trésorier : **Jean-Pierre BELVEZE** Mél : [jean-pierre.belveze@wanadoo.fr](mailto:jean-pierre.belveze@wanadoo.fr)
- membres : **Nicole PRIVE** Mél. [nicole.prive@wanadoo.fr](mailto:nicole.prive@wanadoo.fr)  
**Philippe BERGOUGNE** Mél. [philippe.bergougne@wanadoo.fr](mailto:philippe.bergougne@wanadoo.fr)  
**Yves CASTELLA** Mél. [badcasyfly@orange.fr](mailto:badcasyfly@orange.fr)

**2 – Calendrier 2009**

Le calendrier 2009 a été adopté lors de l'AG du 12/09/08 et validé par le bureau de la CDCHS, il comprend 53 épreuves. Quelques dates ont posé problème car plusieurs épreuves similaires voulaient être présentes en même temps. Le bureau de la CDCHS, à l'unanimité de ses 8 membres, a appliqué quelques règles simples de fonctionnement pour l'élaboration finale du calendrier et a décidé :

- sur une date, priorité est donnée aux courses avec la plus grande ancienneté.
- aucune intervention de la CDCHS si accord entre les différents organisateurs des courses concernées, même sur des épreuves similaires.
- en cas de désaccord entre les organisateurs, pas d'épreuve similaire le même week-end et/ou jour, quelle que soit la distance séparant les épreuves.
- possibilité donnée aux organisateurs des épreuves refusées d'apparaître malgré tout à une autre date libre de toute épreuve.
- pas d'inscription au calendrier après la validation de celui-ci par le bureau de la CDCHS, conformément à ce qui a été proposé lors de l'AG.

Le calendrier 2009 a été transmis début octobre à : CDA 12, CRCHS Midi-Pyrénées, CNCHS, Direction départementale Jeunesse et Sports Aveyron, préfecture et sous-préfectures de l'Aveyron, ainsi qu'à la presse sportive spécialisée : VO2-RuninLive, Le Bipède et Jogging International.

Il sera prochainement envoyé à la presse départementale .

Vous trouverez en PJ un exemplaire de ce calendrier au format Pdf, **vous devrez nous indiquer sous 48h au plus tard d'éventuelles rectifications en cas d'erreurs** dans la saisie des données concernant votre épreuve ; le calendrier sera transmis au maquettiste début novembre, nous ne pourrons plus alors apporter de modifications.

### 3 – Challenges les Journaux du Midi Aveyron 2009

Les Challenges Route et Nature de l'Aveyron ont été reconduits pour 2009, en partenariat avec les Journaux du Midi. Chaque Challenge sera constitué de 6 épreuves chacun, dont 2 jokers. La réunion du bureau du CDCHS du 24 octobre a permis d'arrêter la liste des épreuves inscrites aux Challenges 2009. La sélection de ces épreuves s'est faite selon quelques principes simples :

- pas de Challenge lors de la première apparition de l'épreuve au calendrier des courses hors-stade de l'Aveyron
- pas de Challenge attribué deux années de suite
- critère de date (répartition dans le temps, sur une année)
- critère de localisation (répartition géographique Nord, Sud, Est et Ouest)
- les épreuves retenues sont dans l'**OBLIGATION** d'appliquer strictement les règles de fonctionnement de la FFA, en particulier pour tout ce qui concerne la sécurité des coureurs (certificat médical, médecin, secouristes, ...) et qui sont rappelées dans l'arrêté délivré par la Préfecture (ou sous-Préfecture) de l'Aveyron.

#### Challenge Route :

- **Course des 2 Rivières ( 12 km )** le 18 janvier 2009 à **Millau**
- **Printemps des Kiwis ( 21 km )** le 22 mars 2009 à **Villefranche-de-Rouergue**
- **Tournée du Facteur ( 10 km )** le 27 juin 2009 à **Luc**
- **Course de Saint-Laurent-d'Olt ( 11 km )** le 8 août 2009 à **St-Laurent-d'Olt**
- **Corrida de Marcillac ( 10 km )** le 5 septembre 2009 à **Marcillac**
- **Ronde de Noël ( 8.5 km )** le 13 décembre 2009 à **Rodez (Bourran)**

#### Challenge Nature :

- **Le Traillou ( 25.5 km )** le 1er février 2009 à **Saint Rome-de-Tarn**
- **Les Cimes du Château de Valon ( 15 km )** le 6 juin 2009 à **Lacroix-Barrez**
- **Le Tripou-Trail ( 23 km )** le 18 juillet 2009 à **Séverac-l'Eglise**
- **Ikalana Trail du Lévézou ( 33 km )** le 15 août 2009 à **Villefranche-de-Panat**
- **Le Tour du Causse ( 27 km )** le 20 septembre 2009 à **Villeneuve-d'Aveyron**
- **Le Trail des Vendanges ( 24 km )** le 18 octobre 2009 à **Marcillac**

La cérémonie des Trophées des Challenges 2008 aura lieu le vendredi 12 décembre 2008 à Centre-Pressé à Rodez.

### 4 – Assurances Groupama

Les organisateurs ayant sollicité le bénéfice de l'assurance « responsabilité civile » conclue par la CDCHS avec Groupama recevront leur attestation au plus tard mi-décembre 2008 avec l'appel de cotisation qui devrait s'élever entre 40 et 45 euros par épreuve.

La cotisation globale étant réglée par le CDCHS courant décembre, nous demandons aux organisateurs concernés de régler leur quote-part par retour du courrier, par chèque bancaire à l'ordre de la CDCHS. L'attestation vous sera adressée avec le courrier postal avant la fin de l'année.

### 5 – Informations complémentaires

Le règlement FFA hors-stade 2009, le manuel d'organisation hors-stade 2009 et le guide de l'organisateur de trail 2009 sont d'ores et déjà disponibles sur les sites [www.cdchs12.org](http://www.cdchs12.org) ou [www.athle.org](http://www.athle.org)

Nous rappelons que les épreuves inscrites au calendrier CDCHS doivent se conformer au règlement technique FFA et exiger des coureurs la présentation d'une licence FFA ou d'une licence des trois fédérations affinitaires (FSCF, FSGT, UFOLEP) en cours de validité ou pour les non licenciés, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

La prochaine lettre d'information n° 2 – 2009 vous sera adressée par courrier postal mi-décembre.

Elle sera accompagnée d'un exemplaire du calendrier 2009, un formulaire de demande d'organisation et l'attestation d'assurance pour ceux qui l'ont demandée.

Suite à un article paru dans la presse locale fin septembre annonçant un changement important pour pouvoir organiser une course hors-stade sur la voie publique, un certain nombre d'organisateur nous ont appelé pour avoir des précisions et nous exprimer leur préoccupation.

Le bureau de la CDCHS tient à apporter un démenti formel à cette information et la communication du règlement complet 2009 le démontre très bien ; par rapport à 2008, il n'y a de changement que pour les courses labellisées qui doivent être affiliées à la FFA et à un club.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente fin d'année ; à bientôt

Pour le bureau CDCHS Aveyron

Anne-Marie Calmels  
secrétaire

Michel Mazars  
président

